

**Fin du téléphone\***

# **La fibre : en selle Marcelle !**



\*Le réseau téléphonique cuivre ADSL s'arrête. Toutes les infos pour se raccorder à la fibre et continuer à utiliser le téléphone fixe, la TV et internet sur : [ardechedromenumerique.fr](http://ardechedromenumerique.fr)

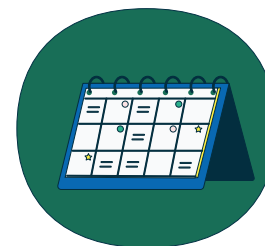


# N'attendez pas, passez à la fibre !

Le téléphone fixe, la télévision et l'internet via le réseau cuivre actuel (téléphonique et ADSL) vont couper progressivement. En vous abonnant dès maintenant à la fibre, continuez à profiter de vos services, sans mauvaise surprise...

## Encore mieux avec la fibre !

Vos habitudes ne changent pas, vous pourrez appeler vos petits-enfants, passer des appels vidéo avec vos proches, regarder la télévision ou effectuer vos démarches en ligne. Vous profiterez simplement d'une connexion plus rapide, plus fluide et plus stable.



## QUAND LE TÉLÉPHONE FIXE S'ARRÊTERA-T-IL CHEZ VOUS ?

La fermeture du réseau cuivre téléphonique est progressive et planifiée par l'opérateur historique Orange (qui en est propriétaire) et l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes). Les communes déjà éligibles à la fibre sont les premières concernées.

Cette fermeture se déroule en deux étapes, dont le calendrier diffère suivant les communes :

- **Une fermeture commerciale** au plus tard le 31 janvier 2027 : après cette date, il ne sera plus possible de souscrire un nouvel abonnement ADSL ou téléphonique cuivre.
- **Une fermeture technique** au plus tard en 2030 : les services existants ADSL, internet et téléphonie fixe cessent de fonctionner.



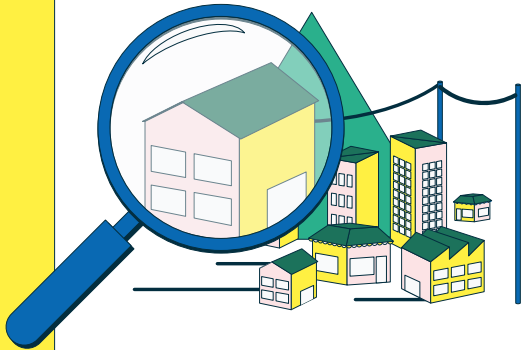
**Pour connaître le calendrier de fermeture sur votre commune, consultez la carte interactive d'ADN en scannant le QR code ou en vous rendant sur [ardechedromenumerique.fr](http://ardechedromenumerique.fr)**

## POUR M'ABONNER À LA FIBRE, ÇA MARCHE COMMENT ?

1

### Vérifiez votre éligibilité

Rien de plus simple, renseignez votre adresse sur l'outil d'éligibilité d'ADN accessible sur [ardechedromenumerique.fr/eligibilite/](http://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/)



Votre logement est éligible ?  
Alors, à vous de jouer !

2

### Choisissez votre opérateur

Le réseau public ADN est neutre et ouvert à tous les opérateurs souhaitant proposer des abonnements fibre.

Comparez les offres (prix de l'abonnement, services associés, durée de l'engagement, coût de mise en service ou de location de box, frais de résiliation...) et choisissez l'opérateur qui correspond le mieux à vos besoins.

La liste et les contacts des Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau ADN sont accessibles sur [ardechedromenumerique.fr/les-operateurs-grand-public](http://ardechedromenumerique.fr/les-operateurs-grand-public)

Attention, les opérateurs disponibles peuvent varier selon les secteurs. N'hésitez pas à remplir notre formulaire pour être recontacté !

3

### Préparez l'installation

La fibre suit généralement le même chemin que votre ancienne ligne téléphonique cuivre (ADSL). **Vérifiez avant l'intervention du technicien qu'aucun obstacle n'empêchera le passage de la fibre sur votre propriété** : déboucher les fourreaux, élaguer un arbre, poser d'éventuelles goulottes.

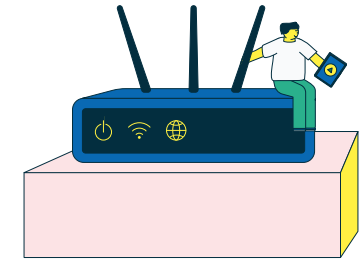
**Vous ne pouvez pas tout vérifier à l'avance ?  
Pas d'inquiétude  
Dans la majorité des cas, le raccordement se déroule sans difficulté.  
Le technicien vous indiquera la marche à suivre si un problème est constaté.**

4

### Soyez là le jour J

Le jour du raccordement, le technicien acheminera la fibre depuis le boîtier situé dans la rue ou dans les parties communes pour les immeubles collectifs, jusqu'à l'intérieur de votre habitation.

Votre présence est indispensable. Il faut compter environ **2 à 4 heures** d'intervention.



# La fibre, c'est parti !

1

### **Je n'utilise pas internet. Pourquoi dois-je passer à la fibre ?**

Le téléphone fixe fonctionne aujourd'hui grâce au réseau cuivre. Pour continuer à téléphoner, vous devrez donc passer à la fibre ou à une autre technologie compatible.

**Rassurez-vous**, les opérateurs proposent aussi des offres simples, adaptées aux personnes qui souhaitent uniquement conserver leur téléphone fixe.

3

### **Suis-je obligé de passer à la fibre ?**

Non, il n'existe pas d'obligation légale de vous abonner à la fibre. En revanche, lorsque le réseau cuivre sera définitivement arrêté, vous devrez opter pour une autre solution afin de continuer à utiliser vos services. **La fibre reste la solution la plus simple, la plus durable et la plus performante.**

2

### **Puis-je conserver mon numéro de téléphone fixe en passant à la fibre ?**

Oui, vous pouvez garder votre numéro actuel lors de votre passage à la fibre.

**Attention** : ne résiliez pas votre ligne avant d'avoir souscrit votre nouvel abonnement. Votre opérateur pourra ainsi transférer votre numéro sans risque de le perdre.

4

### **Que se passe-t-il si je ne passe pas à la fibre avant la fermeture du réseau cuivre ?**

À l'arrêt définitif du réseau cuivre :

- votre téléphone fixe ne fonctionnera plus ;
- votre connexion ADSL sera interrompue (plus de TV et plus d'internet) ;
- certains équipements utilisant cette ligne (télésurveillance, téléassistance, terminal de paiement, etc.) pourront également être concernés.

**Pour éviter toute interruption de service, il est recommandé d'anticiper votre passage à la fibre avant la date de fermeture.**

5

### **La fibre est-elle plus fiable que le cuivre ?**

Oui, la fibre est aujourd'hui la technologie de référence.

Elle offre une connexion :

- plus rapide ;
- plus stable ;
- moins sensible aux pannes et aux intempéries.

Vous profitez ainsi d'un meilleur confort pour téléphoner, regarder la télévision ou utiliser internet au quotidien.

6

### **Comment serai-je informé de la fermeture sur ma commune ?**

Votre opérateur actuel vous informera en amont de la fermeture et vous proposera de basculer sur une offre fibre si disponible. Vous serez libre de donner suite à cette offre ou de vous tourner vers un autre opérateur.



Toutes les infos pour vous raccorder à la fibre sur :  
**ardechedromenumerique.fr**

Si vous n'êtes pas à l'aise avec internet,  
appelez nos conseillers au :

**04 82 48 00 18**

Du lundi au vendredi  
de 8 h à 19 h (prix d'un appel local)

**Attention aux démarchages frauduleux !**

**Avant de donner suite à toute sollicitation commerciale, nous vous encourageons à vérifier que l'interlocuteur figure bien dans la liste des offres et opérateurs référencés sur le réseau ADN. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.**

Un projet porté par vos collectivités



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de



**Plan France**  
**Très Haut Débit**  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



**L'EUROPE S'ENGAGE**  
**en région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec la TER



Et la participation de

**ADTiM** FTTH  
Groupe Adione  
DÉLÉGUÉ DU RÉSEAU PUBLIC **ADN**